

L'invention de la démocratie athénienne (Ve siècle av. J.-C.)

Institutions, citoyenneté et limites de la démocratie athénienne — Corrigé

Durée indicative : 50 min

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser le vocabulaire de la démocratie athénienne

- Le mot « démocratie » vient du grec « dêmos », le peuple, et « kratos », le pouvoir. Il désigne donc un régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple, c'est-à-dire, à Athènes, aux citoyens.
- L'Ecclésia est l'assemblée des citoyens athéniens. Elle se réunit pour débattre et voter les décisions importantes, comme les lois, la guerre ou la paix. Seuls les citoyens athéniens peuvent y participer.
- La Boulè est un conseil de 500 citoyens qui prépare le travail de l'Ecclésia, notamment les projets soumis au vote. L'Héliée est le tribunal populaire composé de citoyens qui rendent la justice.
- Dans une démocratie directe, les citoyens participent eux-mêmes aux débats et aux votes, comme à Athènes dans l'Ecclésia. Dans une démocratie représentative, les citoyens élisent des représentants qui décident en leur nom.

Exercice 2 — Situer la démocratie athénienne dans le temps

- Les réformes de Clisthène se situent en 508 av. J.-C. Elles sont importantes car elles réorganisent la cité et fondent un régime dans lequel les citoyens participent davantage aux décisions politiques.
- Le Ve siècle av. J.-C. appartient à l'Antiquité grecque. Il est important pour Athènes car la démocratie s'y développe et atteint son apogée, notamment à l'époque de Périclès.
- Périclès est un homme politique athénien majeur du Ve siècle av. J.-C. Il renforce le rôle des citoyens dans la vie politique et incarne la puissance d'Athènes pendant une partie de ce siècle.

Exercice 3 — Analyser un document : Périclès fait l'éloge de la démocratie

- Le document est un extrait du discours funèbre de Périclès rapporté par l'historien grec Thucydide dans son œuvre sur la guerre du Péloponnèse. Périclès y présente le régime athénien dans le contexte de la puissance d'Athènes au Ve siècle av. J.-C.
- Deux idées montrent l'éloge de la démocratie : le pouvoir repose sur « le plus grand nombre » et non sur « le petit nombre » ; l'égalité devant les lois est affirmée pour les affaires privées. Périclès insiste aussi sur le mérite dans la participation à la vie publique.
- Cette présentation doit être nuancée car le « plus grand nombre » ne correspond pas à toute la population d'Athènes. Les citoyens sont minoritaires : les femmes, les métèques et les esclaves sont exclus des droits politiques.
- Ce texte valorise Athènes car Périclès présente son régime comme supérieur, fondé sur l'égalité, le mérite et la participation civique. Il s'agit donc aussi d'un discours politique destiné à renforcer la fierté des Athéniens et à justifier leur modèle.

Exercice 4 — Rédiger : une démocratie inachevée

- La démocratie athénienne est directe car les citoyens ne choisissent pas des représentants pour voter à leur place : ils participent eux-mêmes à l'Ecclésia. Ils peuvent débattre, voter les lois et prendre des décisions concernant la cité.
- La citoyenneté athénienne est limitée car elle est réservée à une minorité d'hommes libres. Les femmes, les métèques et les esclaves vivent dans la cité mais n'ont pas de droits politiques et ne participent pas à l'Ecclésia.
- On peut parler d'une démocratie inachevée car Athènes donne un pouvoir réel aux citoyens, notamment dans l'Ecclésia, la Boulè ou l'Héliée, mais ces citoyens ne représentent qu'une partie de la population. La démocratie athénienne est donc directe et active pour ceux qui sont citoyens, mais elle exclut de nombreuses personnes : les femmes, les étrangers installés à Athènes et les esclaves.